



**CLUB DES ARTS, LOISIRS ET SPORTS
27540 IVRY LA BATAILLE**

B.O. 28/0668 – Agrément n° 27110 du 23 juin 1968 SIRET : 18 610 409 00027

Bulletin d'adhésion au CALS année

Votre adhésion à l'une des sections du CALS est un engagement de votre part pour l'année culturelle ou sportive.

- **Activités :**

Nos activités se déroulent sur 10 mois, de septembre à fin juin. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires de la Haute Normandie, dite zone B, sauf avis contraire du professeur.

- **Mode de paiement :**

Le règlement se fait en 1, 3 ou 10 chèques, sauf cas exceptionnel, à voir avec un membre du bureau du CALS. Le 1^{er} chèque comprend le droit d'entrée et le prix des cours divisé par le nombre de mois choisi. Le dépôt en banque se fera en début des mois suivants :

Octobre- Janvier – Avril ou tous les mois d'Octobre à Juillet. En cours d'année, le règlement s'effectuera en une fois ou sur le nombre de mois restants.

- **Remboursement :**

Le CALS s'engage vis-à-vis de ses professeurs afin de pérenniser vos activités. Le remboursement de tout ou partie de l'activité ne pourra pas être pris en compte sauf en cas de force majeure (déménagement, décès, maladie grave avec un arrêt de 3 mois minimum). Le droit d'entrée et tout mois entamé sont dus.

- **Adhésion :**

Votre adhésion sera prise en compte dès réception du bulletin d'inscription rempli (feuille 1 et 2), d'une enveloppe timbrée avec le nom et l'adresse de l'adhérent ou du responsable légal, et du règlement de la totalité du montant des activités et du droit d'entrée.

- **Clôture des dossiers :**

La clôture des dossiers d'inscription se fait au plus tard le 30 septembre. Dans le cas d'une inscription en cours d'année, le dossier complet devra être remis au prochain cours. Les personnes qui auront un dossier incomplet ou non remis se verront refuser l'accès au cours à partir du 1^{er} Octobre.

- **Essais :**

Toute personne désirant s'inscrire à l'une de nos activités a droit à un cours de découverte que le professeur définira. A la fin du cours d'essai, il lui sera remis un dossier d'inscription si elles le souhaitent.

- **Droit à l'image :** (rayer la mention inutile)

J'autorise ou je refuse le CALS à prendre des photos ou films lors des cours ou manifestations et de les utiliser à des fins de communication (presse, affiche, magazine municipal, site internet ...).

Nom et prénom de(s) adhérent(s) : _____

Signature de l'adhérent ou du responsable légal pour les mineurs, précédé de « Lu et acceptée » en manuscrit.

A _____ le _____

Signature :

Adhésion au CALS. Pour une ou plusieurs activités :

+

Deux enveloppes timbrées



**CLUB DES ARTS, LOISIRS ET SPORTS
27540 IVRY LA BATAILLE**

B.O. 28/0668 – Agrément n° 27110 du 23 juin 1968 SIRET : 18 610 409 00027

Inscription Peinture année

Nom/Prénom :
Téléphone :
Mail :
Adresse :
.....
.....

| Prénom | Date de naissance | Jour/heure |
|--------|-------------------|------------|
| | | |
| | | |
| | | |

PRIX ANNUEL :

| | Cours | Cotisation |
|----------------------|--------------|-------------|
| Adulte | 220 € | 18 € |
| Enfant | 180 € | 10 € |
| Atelier Libre | 50€ | 18 € |

Adhésion € + Cours € = €

PAIEMENT à l'inscription

| | | | |
|------------------|--|--|--|
| En 1 fois | Montant :, N° de Chèque : Banque :, Payé le : | | |
| En 3 fois | Montant : N° de Chèque : | Montant : N° de Chèque : | Montant : N° de Chèque : |
| | Banque : | Banque : | Banque : |
| | Payé le : | Payé le : | Payé le : |

L'inscription à un cours est un engagement annuel.

Lu et approuvé, le :

Adhésion au CALS. Pour une ou plusieurs activités :

+

Deux enveloppes timbrées